****

**Pour qui ?** Les enfants du secteur du centre social et culturelle âgés de 3 à 11 ans.

**Avec qui ?** des animateurs diplômés

**Quand ?** Les mercredis en période scolaire de 9h00 à 17h00 ou en demi-journée (**9h-13h ou 11h30-17h**). Le repas est donc obligatoire.Une possibilité d’accueil dès 7h00 et jusqu’à 18h30 est possible uniquement sur réservation (tarif unique de 1€ la demi-heure). Les inscriptions et désinscriptions doivent être signalées avant le lundi 9h précédent. A noter que la journée sera facturée si une annulation arrive après cette date.

**Quoi ?** L’équipe propose des activités culturelles et ludiques, diversifiées et adaptées.

Cherchant à aider les enfants à grandir en s’amusant, les animateurs concilient les besoins de détente, de se reposer, de passer du temps en toute sécurité physique et affective avec ses amis, en petits collectifs et les apports éducatifs, les découvertes, les apprentissages complémentaires à l’école.

**Comment ?** Au centre de loisirs, nous plaçons les enfants au cœur de nos activités !

Les enfants sont répartis en deux groupes, maternelle et élémentaire, afin de proposer des activités adaptées à leur développement, leurs besoins spécifiques et leur rythme, permettant ainsi à chacun de s'épanouir pleinement tout en garantissant un encadrement approprié.

**LES CHRYSALIDES** : Le matin et à midi, votre enfant est accueilli avec le groupe des "Papillons" dans l’espace enfance. Après le repas, ils rejoignent l’espace petite enfance pour un temps de sieste ou de calme, selon leurs besoins. Les activités proposées, telles que le chant et les ateliers manuels, sont soigneusement adaptées à leur développement, favorisant l’éveil, la créativité et la motricité fine. En fin d’après-midi, tous les enfants se retrouvent ensemble pour partager un moment convivial autour du goûter.

**LES PAPILLONS** : Chaque mercredi, ils participent activement à l'organisation de leur journée. À travers un **conseil des enfants**, ils ont la possibilité de proposer des idées, de choisir les activités (peinture, sport, promenade, cuisine, chant…) qu'ils souhaitent réaliser et de construire ensemble le planning de la semaine suivante. Cette méthode permet de responsabiliser les enfants et de les rendre acteurs de leur propre expérience. En participant à un **conseil des enfants**, ils apprennent à exprimer leurs idées, à coopérer avec les autres et à prendre des décisions collectives. Cette démarche favorise le développement de l’autonomie, du sens des responsabilités et de la confiance en soi, tout en leur offrant un cadre où ils peuvent se sentir écoutés et valorisés. Elle contribue également à rendre les activités plus attrayantes pour eux, puisqu’ils choisissent ce qui leur plaît.

Nous proposons également des **ateliers manuels libres** (bricolage, menuiserie, collage, etc.), permettant aux enfants de découvrir de nouvelles activités qu'ils ne pratiquent pas toujours à la maison. Ces ateliers favorisent leur créativité et leur autonomie, tout en les encourageant à s'exprimer et à prendre des initiatives.

En participant, vos enfants développent des compétences essentielles pour leur avenir tout en s'amusant !

Ponctuellement un pique-nique pourra être demandé si une sortie hors du centre est organisée. (Nous essayons de faire des sorties découvertes, mais cela dépend de l'âge des enfants et des opportunités disponibles.)

**Nous inscrivons donc cet accueil dans une démarche éducative (plan mercredi) et non un simple mode de garde (selon les précautions de nos partenaires Caf, MSA, SDJES, conseil départemental et mairies)**: les enfants ne peuvent donc pas être accueillis pour une heure, entre deux activités sportives en club.

**Tarifs :** Nous appliquons la tarification à la demi-journée selon le barème de la Caf de l’Allier. (Revenu brut global + total des salaires et assimilé N-1 X 0.023% avec un minimum et un maximum).

Le repas est gratuit pour les enfants accueillis la journée entière et sera facturé 2.40€ pour les enfants accueillis en demi-journée. Une adhésion annuelle de 9€ par famille sera également facturée.

****

**L’ACCUEIL DES MERCREDIS**

**PROGRAMME 2024/2025**

*« C’est nous qui font* » Invitation à la création personnelle par le biais de divers ateliers en libre choix.

« *Je connais mon environnement* »

**CONTACT ET RENSEIGNEMENTS** : 07 81 19 23 81 ou [a.fargeix.cslurcy@gmail.com](mailto:a.fargeix.cslurcy@gmail.com) , au centre social rural 1bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis, directement sur le site internet : <https://lurcy.centres-sociaux.fr/>



**\*SECTEUR GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉ :** Les communes de Lurcy-Lévis, Le Veurdre, Neure, Limoise, Château- sur-Allier, St Léopardin d'Augy, Pouzy-Mésangy, Couleuvre, Isle-et-Bardais, Valigny, St Plaisir et Franchesse 